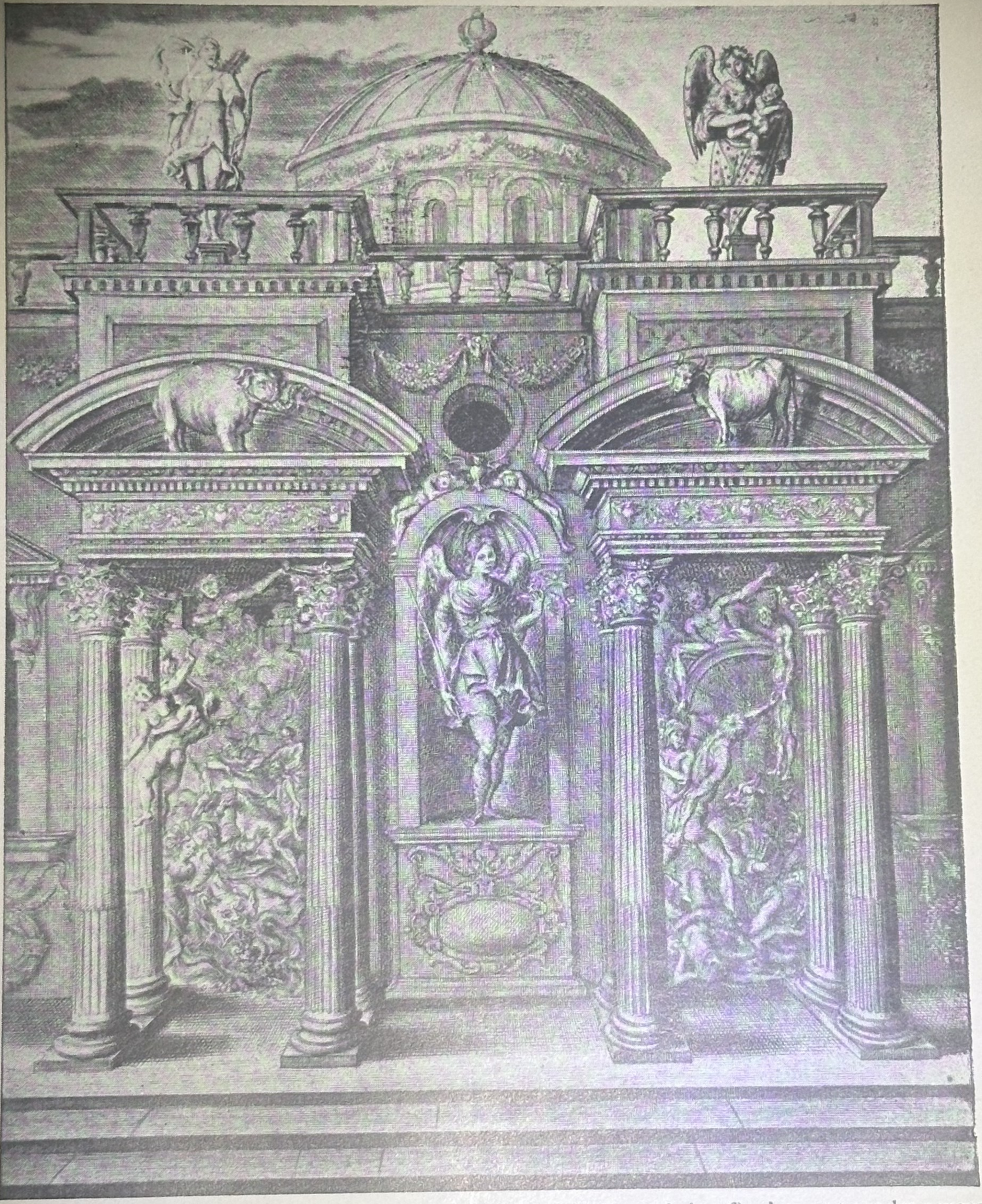

Le Palais des Songes. — A droite, une porte en corne (au-dessus, le bœuf), s'ouvrant sur les songes qui doivent se réaliser. A gauche, une porte en ivoire (au-dessus, l'éléphant) s'ouvrant sur les songes trompeurs. Au sommet, d'un côté, Diane ou la Lune ; de l'autre la Nuit tenant entre ses bras deux enfants endormis : le Sommeil et la Mort. Entre les portes, dans une niche, surmontée de deux figures assoupies sous les ailes d'une chauve-souris, le Dieu du Sommeil caractérisé par sa jeunesse, ses grandes ailes, son bouquet de pavots, et sa baguette assoupissante. (Cf. Homère, XIX livre de l'Odyssée). — Tiré de *Tableaux du Temple des Muses*, par Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, Paris, 1655, p. 459.

Illustration I des « Démons du Rêve » (Cf. p. 452).